

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Étude de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques

Procès-verbal de la séance du 19 octobre 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 2631-20210611

2020

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 19 OCTOBRE 2020 1

AUDITION 2

ANNEXE

- I. Procès-verbaux des séances de travail des 15, 17, 22 et 29 septembre
et du 6 octobre 2020

Séance du lundi 19 octobre 2020

Objet : Étude de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques (Décision de la Commission le 6 octobre 2020)

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président

- M. Barrette (La Pinière)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Leitão (Robert-Baldwin)
- M. Marissal (Rosemont), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances
- M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de finances
- M. Reid (Beauharnois)

Autre député présent :

- M. Girard (Groulx), ministre des Finances

Droits de vote par procuration :

- M. Chassin (Saint-Jérôme) pour M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. Thouin (Rousseau)

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 08, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par la Commission le 6 octobre 2020.

Il est convenu que le temps imparti pour les remarques préliminaires de chaque groupe d'opposition soit transféré au temps prévu pour leur période d'échanges avec le Ministre des Finances.

AUDITION

La Commission entend le Ministre des Finances.

À 15 h 39, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 20 octobre 2020, 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

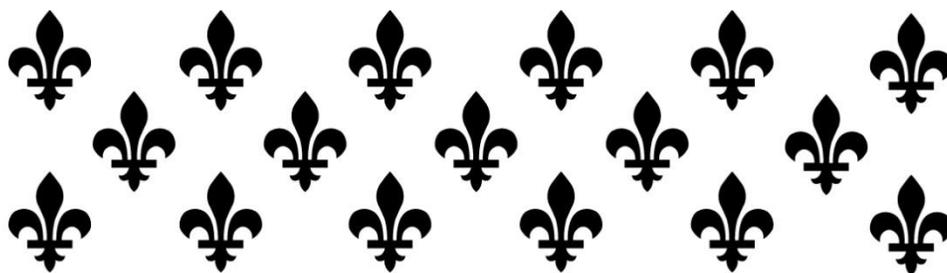
Jean-François Simard

SPR/kz

Québec, le 19 octobre 2020

ANNEXE I

**Procès-verbaux des séances des
15, 17, 22 et 29 septembre et du 6 octobre 2020**



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques

Procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020

2020

Séance de travail du mardi 15 septembre 2020

Objet : Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président

- M. Barrette (La Pinière)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Émond (Richelieu)
- M. Fortin (Pontiac)
- M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Leitão (Robert-Baldwin)
- M. Marissal (Rosemont)
- M. Ouellet (René-Lévesque)
- M. Reid (Beauharnois)
- M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
 - M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
 - M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
 - M. Jean-Luc Jolivet, attaché politique, Cabinet du chef du troisième groupe d'opposition
 - M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, adjointe au directeur, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition
 - M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
-

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 45, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Huot-Gallien et Leclerc ainsi qu'à MM. Chartrand et Jolivet d'assister à la séance de travail.

M. le président informe la Commission du remplacement.

M. Leitão (Robert-Baldwin) présente l'objet de la demande concernant le mandat prévu à l'article 292 du Règlement.

M. Fortin (Pontiac) propose la motion suivante :

QUE dans le cadre du mandat réglementaire prévu à l'article 292 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des finances publiques entende le ministre des Finances pour une durée de 3 heures ainsi que la Présidente du Conseil du trésor pour une durée de 2 heures;

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 30 octobre 2020, à moins que la Commission en décide autrement.

Avec le consentement de la Commission, M. Thouin (Rousseau) propose la motion suivante :

QUE, dans le cadre du mandat réglementaire prévu à l'article 292 du Règlement, la Commission des finances publiques entende le ministre des Finances le 24 septembre 2020;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes pour l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et finalement, 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé du ministre des Finances soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de

35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition.

QU'il n'y ait pas de remarques finales.

Il est convenu d'étudier simultanément les motions proposées.

Un débat s'engage.

À 20 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 16 septembre 2020, après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

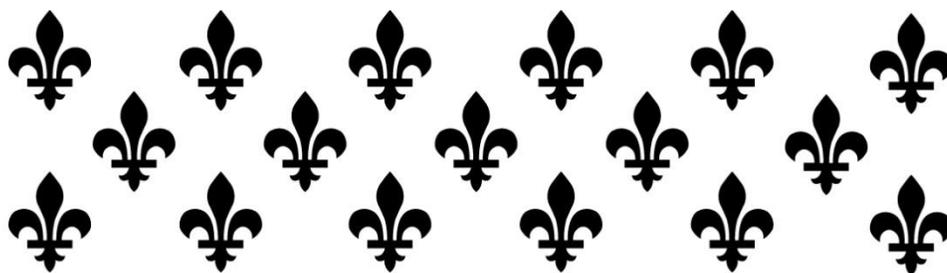
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/kz

Québec, le 15 septembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques (suite)

Procès-verbal de la séance du 17 septembre 2020

Séance de travail du jeudi 17 septembre 2020

Objet : Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques (suite)

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président

M. Barrette (La Pinière)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Émond (Richelieu)

M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Leitão (Robert-Baldwin)

M. Marissal (Rosemont)

M. Ouellet (René-Lévesque)

M. Reid (Beauharnois)

M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Guillaume Boivin, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Mathieu LeBlanc, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, adjointe au directeur, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Julie Paradis, coordonnatrice des travaux de recherche de la Commission de l'administration publique, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Étienne Richer, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 32, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Huot-Gallien et Leclerc ainsi qu'à MM. Boivin, Chartrand et Richer d'assister à la séance de travail.

M. le président informe la Commission du remplacement.

Un débat s'engage simultanément sur la motion de M. Fortin (Pontiac) et celle de M. Thouin (Rousseau) déposées lors de la séance de travail du 15 septembre 2020.

Avec le consentement de la Commission, M. Thouin (Rousseau) retire sa motion.

Avec le consentement de la Commission, M. Thouin (Rousseau) propose la motion suivante :

QUE, dans le cadre du mandat réglementaire prévu à l'article 292 du Règlement, la Commission des finances publiques entende le ministre des Finances le 24 septembre 2020;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes pour l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et finalement, 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé du ministre des Finances soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 65 minutes partagées ainsi : 32 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 21 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 5 minutes 25 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 5 minutes 25 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QU'il n'y ait pas de remarques finales.

Il est convenu d'étudier simultanément cette motion et de celle de M. Fortin (Pontiac).
Un débat s'engage.

À 14 h 02, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

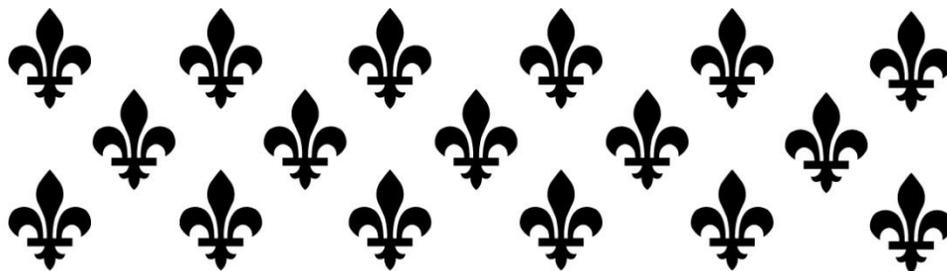
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/kz

Québec, le 17 septembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques (suite)

Procès-verbal de la séance du 22 septembre 2020

Séance de travail du mardi 22 septembre 2020

Objet : Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques (suite)

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président

M. Barrette (La Pinière)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Émond (Richelieu)

M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Ouellet (René-Lévesque)

M. Reid (Beauharnois)

M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Isabelle Boisvert, attachée politique, Bureau du député de Montmorency

M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jean-Luc Jolivet, attaché politique, Cabinet du chef du troisième groupe d'opposition

M. Mathieu LeBlanc, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique – adjointe au directeur, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. François White, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 33, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Boisvert, Huot-Gallien et Leclerc ainsi qu'à MM. Chartrand, Jolivet et White d'assister à la séance de travail.

Un débat s'engage simultanément sur la motion de M. Fortin (Pontiac) et celle de M. Thouin (Rousseau) déposées respectivement lors des séances de travail des 15 et 17 septembre 2020.

À 9 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 24 septembre 2020, à 13 h 30, où elle se réunira en séance de travail dans le cadre d'un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

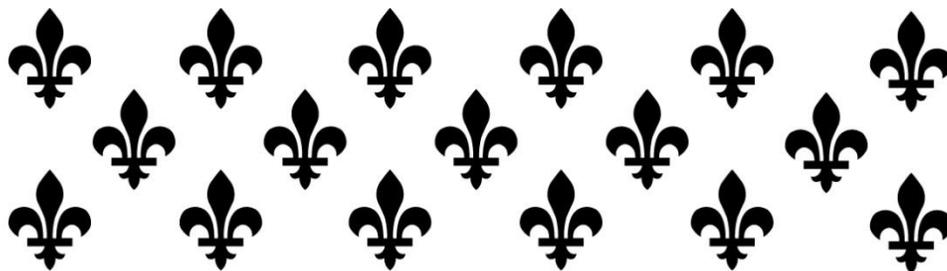
Original signé par

Olivier Champagne

Jean-François Simard

OC/kz

Québec, le 22 septembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques (suite)

Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020

Séance de travail du mardi 29 septembre 2020

Objet : Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques (suite)

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président

M. Barrette (La Pinière)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Émond (Richelieu)

M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Leitão (Robert-Baldwin)

M. Marissal (Rosemont)

M. Reid (Beauharnois)

M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jean-Luc Jolivet, attaché politique, Cabinet du chef du troisième groupe d'opposition

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique – adjointe au directeur, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. François White, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 33, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Huot-Gallien et Leclerc ainsi qu'à MM. Chartrand, Jolivet et White d'assister à la séance de travail.

M. le président informe la Commission du remplacement.

M. le président informe la Commission que la motion proposée par M. Thouin (Rousseau) lors de la séance de travail du 17 septembre 2020 est devenue caduque en raison de la date d'audition inscrite.

Avec le consentement de la Commission, M. Thouin (Rousseau) propose la motion suivante :

QUE, dans le cadre du mandat réglementaire prévu à l'article 292 du Règlement, la Commission des finances publiques entende le ministre des Finances le 30 septembre 2020;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes pour l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et finalement, 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé du ministre des Finances soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 65 minutes partagées ainsi : 32 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 21 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 5 minutes 25 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 5 minutes 25 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QU'il n'y ait pas de remarques finales.

Il est convenu d'étudier simultanément cette motion et celle proposée par M. Fortin (Pontiac) le 15 septembre 2020.

Un débat s'engage.

À 20 h 03, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail dans le cadre d'un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

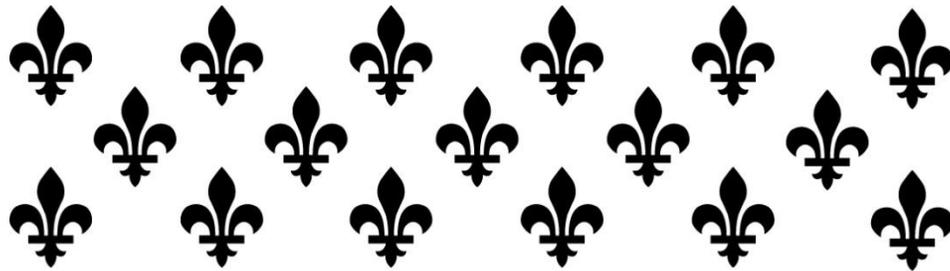
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/kz

Québec, le 29 septembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques (suite)

Procès-verbal de la séance du 6 octobre 2020

2020

Séance de travail du mardi 6 octobre 2020

Objet : Organisation du mandat prévu à l'article 292 du Règlement concernant l'étude de la politique budgétaire du gouvernement et l'évolution des finances publiques (suite)

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président

M. Barrette (La Pinière)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Émond (Richelieu)

M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Leitão (Robert-Baldwin)

M. Ouellet (René-Lévesque)

M. Reid (Beauharnois)

M. Thouin (Rousseau)

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 35, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M. le président informe la Commission du remplacement.

Avec le consentement de la Commission, M. Thouin (Rousseau) retire la motion déposée lors de la séance de travail du 29 septembre 2020.

Avec le consentement de la Commission, M. Thouin (Rousseau) propose la motion suivante :

QUE, dans le cadre du mandat réglementaire prévu à l'article 292 du Règlement, la Commission des finances publiques entende le ministre des Finances le 8 octobre 2020 ;

QU'une période de 6 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 4 minutes pour l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et finalement, 1 minute au troisième groupe d'opposition ;

QUE l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 81 minutes partagées ainsi : 23 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 27 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 15 minutes 10 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 15 minutes 10 secondes pour le troisième groupe d'opposition ;

QU'il n'y ait pas de remarques finales.

Il est convenu d'étudier simultanément la motion proposée par M. Fortin (Pontiac), lors de la séance de travail du 15 septembre 2020, et la motion de M. Thouin (Rousseau).

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Le débat se poursuit.

Avec le consentement de la Commission, M. Fortin (Pontiac) retire sa motion.

Avec le consentement de la Commission, M. Thouin (Rousseau) retire sa motion.

M. Thouin (Rousseau) propose la motion suivante :

QUE, dans le cadre du mandat réglementaire prévu à l'article 292 du Règlement, la Commission des finances publiques entende le ministre des Finances le 19 octobre 2020, à 14 heures;

QU'une période de 6 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 4 minutes pour l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et finalement, 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 84 minutes partagées ainsi : 23 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 28 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 16 minutes 10 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 16 minutes 10 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QU'il y ait la possibilité qu'un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement puisse voter par procuration pour l'ensemble des membres de son groupe parlementaire;

S'il y a lieu, des remplacements de membres seront autorisés pour l'ensemble des groupes parlementaires qui le réclame.

QU'il n'y ait pas de remarques finales.

Après débat, la motion est adoptée.

À 20 h 20, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/kz

Québec, le 6 octobre 2020